

**« LIAISON NATIONALE TRAINS »****SUD-Rail ne bradera pas  
l'avenir des ASCT !**

Les 4 fédérations syndicales étaient convoquées par la DDT ce 1<sup>er</sup> février pour discuter de la mise en place d'un référentiel national sur les parcours professionnels ASCT.

On le sait, la direction veut introduire des critères managériaux afin que les chefs décident de notre évolution au sein des roulements et maîtrisent complètement notre carrière.

**Pour SUD-Rail, seules l'expérience professionnelle et l'ancienneté doivent être prises en compte afin de garantir la plus grande équité et d'assurer à chaque ASCT une progression dans les roulements tout au long de sa carrière.**

SUD-Rail a fixé comme préalable à cette réunion que la direction renonce à la mise en place de critères managériaux dans le futur référentiel, sans quoi notre délégation quitterait cette réunion nationale.

Alors que SUD-Rail a proposé aux 3 autres fédérations (CGT, CFDT, UNSA)

de s'associer à cette démarche afin de bloquer ces discussions, ces 3 autres fédérations ont refusé de nous suivre et ont donc accepté de discuter, sur les bases de la direction, du futur référentiel intégrant la mise en œuvre de critères managériaux pour l'accès aux roulements.

**SUD-Rail claque la porte de la réunion nationale !**

La délégation SUD-Rail a donc lu une déclaration, en début de réunion, dans laquelle nous exigeons que la direction s'engage à renoncer à la mise en place de critères managériaux. Devant le refus de la direction, la délégation SUD-Rail a claqué la porte.

**Pour SUD-Rail, ceux qui acceptent de discuter des critères managériaux compromettent l'avenir de chaque ASCT.**





## RÉMUNÉRATION ET DÉROULEMENT DE CARRIÈRE :

# **NE LAISSONS PAS FAIRE !**

### **300 € d'augmentation pour tous !**

L'augmentation en somme uniforme est sans conteste le fondement de nos revendications sur les salaires.

Ainsi, l'écart entre les plus hauts salaires et les plus bas ne s'accroît pas comme avec des hausses de salaires en pourcentages.

La bataille pour la hausse des salaires est, de plus, une bataille solidaire, s'inscrivant dans une démarche visant à tirer vers le haut plutôt que vers le bas.

**Alors que les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise se sont octroyés 78 % d'augmentation au cours des 5 dernières années.... Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il n'y a pas d'argent.**

**Pour SUD-Rail, c'est une hausse de 300 € pour tous qu'il faut arracher à la direction.**

### **La réforme des retraites et ses conséquences...**

La grille actuelle de rémunération est basée sur un principe mécanique simple : la vacance de poste.

**Il va sans dire que sans départ en retraite, cette mécanique se grippera et tombera en panne.**

Dans notre filière, cette panne se situera sur la qualification D à laquelle tous les ASCT aspirent.

Le départ en retraite intervenant sur cette qualif, son blocage entraînera celui des qualifications C par effet mécanique.

**Ainsi, les infortunés ASCT, jeunes pour la plupart, risquent de rester indéfiniment sur la qualification B... De quoi les motiver pour longtemps...**

### **SUD-Rail multiplie les interventions pour les Krust...**

Jusqu'en 1988, la filière Trains était composée des ATV (Agent de Train Voyageur) et des KRUST (contrôleur de route) correspondant à deux examens bien distincts. En 1988, tout fut regroupé sous le seul métier d'ASCT par une décision d'entreprise. Or, cette réunification s'est faite sans tenir compte des particularités des deux examens et surtout sans moyens financiers permettant d'harmoniser les préjudices subis par les uns comme par les autres. L'examen de Krust a toujours été présenté par l'encadrement comme la possibilité pour chaque contrôleur d'obtenir son "bâton de maréchal" en fin de carrière.

**Pourtant, aujourd'hui, de nombreux Krust partent en retraite sur la qualification C ou sur le niveau D.1. Dès lors comment accepter que l'examen de Krust soit purement et simplement ignoré ainsi que les promesses de l'encadrement de l'époque. C'est fort de ce constat que la fédération SUD-Rail a déposé une DCI afin de relancer le débat sur le sujet.**

Nous avons été reçus le 11 janvier 2011 pour nous entendre dire que cet examen avait disparu il y a 22 ans et qu'aucune mesure n'était envisagée pour les Krust. Autant dire que la direction nationale n'a pas pris la mesure du mécontentement des Krust. **Pour SUD-Rail, le sujet n'est pas clos et nous continuerons l'action syndicale pour que tous les agents concernés par cet examen atteignent D2.**

## Allons chercher une véritable prime de travail « roulants » !

La bataille des ASCT en 1997 avait abouti à une augmentation de la prime de travail ainsi que son intégration partielle dans le décompte de la retraite. Aujourd'hui le chemin est encore long pour une intégration complète !

**Pour SUD-Rail, les ASCT doivent être considérés comme des roulants à part entière... parce que nous sommes roulants.**

Au vu des réformes actuelles (baisses des pensions évidentes), l'aspect rémunération est encore plus important pour les ASCT qui devront compter sur tous les éléments liquidables de leur salaire pour espérer une retraite décente.

**Aujourd'hui ce n'est pas le cas et l'enjeu d'une prime de travail comptant intégralement pour la retraite est un enjeu de premier plan.**

La Direction parle d'éléments variables de solde (variable veut tout dire !). Nous préférons les termes de compensation des déplacements, des horaires, de la pénibilité imposée par le métier d'agent de train.

La première des revendications de SUD-Rail, incontournable, est l'octroi d'une prime de sujétion de métier spécifique, comptant pour la retraite et perçue que l'on soit en congés, maladie, accident du travail, inaptitude, détachement, formation.

**Nous revendiquons cette prime à hauteur de la valeur moyenne du meilleur roulement national.** Son taux serait révisable tous les ans.

Cette prime, définitivement acquise au bout de 15 ans de route, compenserait pour partie les déplacements, les pénibilités imposées par le métier d'ASCT et reconnaîtra la technicité du métier.

**Nous revendiquons cette prime à hauteur de 450€ net par mois, non hiérarchisée et qui vient en plus du code prime 24.**

**Il faudra pour cela une organisation syndicale combative aux côtés des ASCT pour relever ce défi : SUD-Rail peut être cette organisation si les ASCT le décident le 24 mars !**

## Un déroulement de carrière garanti pour chaque ASCT...

Quelques principes généraux :

- Embauche à B.1.4 afin de permettre à ceux qui n'ont pas le BAC d'être embauchés.
- Après la réussite de l'examen d'ASCT, nomination immédiate à B.2.7.
- Changement de position de rémunérations tous les 2 ans maximum.
- Accès à la qualif C au bout de 9 ans maximum.
- Niveau C.2 au bout de 15 ans maximum.
- D.2.18 au bout 25 ans maximum.

**Ces principes généraux (alimentés pour une bonne part par le mouvement dit "des pétitionnaires" de 2006) ne demandent qu'à être encore plus offensifs dans la garantie d'un déroulement de carrière lié à l'ancienneté et l'expérience professionnelle.**

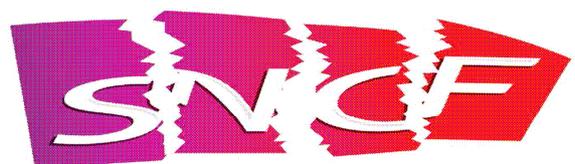
Pour SUD-Rail, la grille actuelle génère trop d'injustices et mériterait d'être refondue afin de la rendre plus systématique quant à l'ancienneté et l'expérience de chacun.

**Nous sommes prêts à mener cette bataille : ce sera aux ASCT d'accorder leur confiance dans nos capacités à mener ce combat avec eux jusqu'à satisfaction de ces revendications.**

## Le venin de la dédicace...

La dédicace par activité est un frein économique mais aussi managérial au déroulement de carrière.

En effet, la dédicace par activité entraîne aussi une dédicace par résidence et donc interdira, à terme, un déroulement de carrière tel qu'on peut l'imaginer aujourd'hui, c'est à dire un déroulement embrassant tous les grades de la filière ASCT : de l'ACT jusqu'au CBORMP puisque la direction veut qualifier les postes en fonction des activités sur lesquels exerce l'ASCT.



## SUD-Rail réclame des mesures concernant les reconversions !

Face à l'absence de mesures liées à l'arrivée massive de reconversions dans les ECT, SUD-Rail était déjà intervenu en 2010 auprès de la direction nationale. Pour SUD-Rail, personne ne doit être péjoré. Les agents en reconversions ne doivent pas être lésés et donc bien être notés à leur tour. Et pour que les ASCT qui étaient prévus d'être notés le soient effectivement, il faut que les promotions des agents arrivés en reconversions soient prononcées hors-compte.

La fédération SUD-Rail a déposé en janvier une DCI sur ce sujet. La ténacité de SUD-Rail pourrait payer puisqu'à cette occasion, la DDT a laissé entendre que des mesures pourraient être annoncées en amont des notations 2011.

### Sur Dijon , c'est la grève chaque week-end !

Depuis fin décembre, un préavis de grève SUD-Rail couvre tous les week-end, afin de dénoncer les conséquences de cœur de cible (perte de charge de travail et suppressions d'emplois). Les dernières annonces liées au futur TGV Rhin/Rhône enfonceraient encore un peu plus l'ECT de Dijon. La grève chaque week-end sur Dijon semble partie pour durer...



### Le mécontentement perdue sur Paris Sud Est

Depuis mi-décembre, un préavis de grève SUD-Rail couvre toutes les périodes des vendredis midi aux samedis midi. La raison : notamment cœur de cible et la dédicace des roulements.

# La vie des ECT...

### Retour de la mixité dans les roulements de Lyon !

L'arrivée de cœur de cible rendait les roulements dédiés particulièrement imbuables pour certains. Des consignes syndicales strictes ont alors été données aux agents : N'assurer sur dispo que les types de trains présents dans son roulement. Ou comment mettre en évidence l'absurdité de la logique de la direction. Pari gagné : après de nombreuses suppressions de trains durant un mois, la direction a accepté de remettre de la mixité dans les roulements TER en incorporant à nouveau de la charge Grande Ligne. Après 2 commissions roulements extraordinaires en janvier, une adaptation de service aura donc lieu sur l'ECT de Lyon le 20 février.

### Dépôt de sac à Toulouse

Suite à une 4<sup>e</sup> agression sérieuse en 15 jours, les ASCT toulousains ont déposé le sac le 12 janvier au soir. Durant 2 jours, la détermination des agents n'a pas fait défaut et c'est après que la direction ait annoncé des mesures notamment sur la sureté que la reprise du travail a été votée.

### Sur Rouen aussi, le principal opposant à l'EAS, c'est SUD !

Suite à des suppressions répétées de l'agent d'accompagnement sur les trains circulant en Normandie, SUD-Rail a déposé une DCI régionale Agents de Conduite / Agents de Trains. En parallèle, des contacts ont été pris avec des associations d'usagers.

### Réorganisations...

Depuis cet automne, plusieurs ECT ont subi de plein fouet la politique de démantèlement de la SNCF et de découpage par activités.

#### • Reims

L'ECT a été regroupé dans un établissement unique voyageurs (gares, ECT et dépôt réunis).

#### • Austerlitz / Montpar.

Les ECT de Montparnasse et Austerlitz ont fusionné en un seul ECT.

#### • Strasbourg

L'ECT a été éclaté en 2. Un établissement multi-métiers TER et un établissement multi-métiers GL.

Ces réorganisations ne sont évidemment pas sans conséquences sur l'emploi, les accords locaux, les notations, ...